

- Inauguration manquée de la saison touristique : le ministre Furlan aurait été invité, bien que non mentionné dans l'invitation, et aurait décliné. Merveilleux soutien électoral pour une équipe en pleine déconfiture touristique. Qu'en est-il exactement ? Combien d'invités hors Huy ont été associés à cette inauguration ratée, dont le rayonnement à l'extérieur en dit long sur la perspective d'attraction touristique de la ville ? L'an dernier, le collège avait tout simplement supprimé cette inauguration, déjà à court d'idées. Le mouvement POURHuy avait alors initié la non-saison touristique en montrant les lieux les plus abandonnés de la ville. Cette année, la liste de ce que pouvons montrer est encore plus longue et plus dommageable pour le tourisme.

- Assurance contre le vol d'oeuvres d'art / Mady Andrien : l'assurance générale de la ville couvre-t-elle le vol qu'a subi Mme Mady Andrien ? Le collège avait-il signalé l'accroissement de la base à assurer, alors qu'il invitait publiquement à une promenade en ville pour découvrir les oeuvres, dont par ailleurs deux oeuvres se trouvaient dans des lieux non-ouverts par négligence. Cette précaution a-t-elle été prise ? Qui est responsable de cette non-information de l'assurance ? Le bourgmestre ? L'échevin de la culture ?

- Tempo festival: le Collège a-t-il prévu une activité similaire et de même envergure, suite à l'annonce télévisée de la faillite de la société Covadis et du fait que le festival de Huy n'est pas annoncé sur leur site internet de la-dite société ?

- Sécurité nucléaire, arrêt du réacteur de tihange 2 / urgence d'une réunion de la commission locale : ce mardi 25 mars, l'exploitant de la centrale nucléaire a communiqué de façon laconique et unilatérale l'urgence de la fermeture du réacteur 2. Quelles sont les actions entreprises par la ville pour garantir l'information adéquate sur la réalité du risque encouru ? Une réunion de la commission locale s'impose d'urgence, avec analyse des résultats des tests. Que compte faire le collège ?

- Rond-point dégarni des sculptures de Mady Andrien, attitude regrettable du collège : les habitants de Huy ont vu disparaître le 18 mars les joyeux danseurs colorés que Mady Andrien, meilleure sculptrice wallonne, avait placé sur ce rond point. Le collège a été l'objet à plusieurs reprises de la demande d'acquiescer ces danseurs au prix coûtant, ce que l'artiste avait accepté de proposer. Il semble en plus qu'elle n'ait pas reçu de réponse claire du collège, mais que l'absence de réponse correspond lâchement à un refus. Or, cette artiste avait accepté de participer à une action en ville, a perdu une oeuvre dans cette aventure mal sécurisée et très mal organisée par le collège. Quelle est la raison de cette attitude du collège ? Quand remettez vous les superpots plastique tant détestés des hutois ?

- Encodage inutile des 20.000 sépultures à recommencer : est-il exact que l'encodage des 20.000 sépultures et plus de la ville doit être recommencé et pour quelles raisons ? Qui a décidé de changer le système ? Quelle est la perte estimée pour la ville, de trois années d'encodage inutile, par des employés dont on peut légitimement comprendre le découragement pour ne pas dire plus.

- Catastrophe commerciale du centre de Huy : 20% des commerces du centre ville sont vides, selon l'étude ULG/SEGEFA. En réalité, notre calcul est de plus de 30% de superficies vides, et la disparition du rôle commercial de rues entières, en centre ville. Le MCH se verrait doter de moyens venant du budget de la ville. Est-ce exact ? De quel montant et de quel poste budgétaire s'agit-il ? Mch, comme à son habitude, ne va rien proposer d'autre qu'une étude, dont le coût semble élevé : quel en est le montant ? Cette étude, en fait, camoufle la prise en charge d'un salaire. De qui s'agit-il ? Quelle est sa compétence en matière commerciale sur Huy ?

- Ecopasseur : est-il exact que le recrutement de l'écopasseur n'a pas permis de choisir un spécialiste de notre ville ? Un architecte diplômé, originaire de Mons... (capitale culturelle au détriment de Liège) n'y a-t-il eu aucun compétiteur de qualité dans notre ville ?

- Aménagement rive gauche : décoration florale de la rive gauche et réaménagement de la fontaine place St-Germain offerte par le Soroptimist club de Huy à notre ville. Discussion.

- Cafétéria hall omnisports : quid du personnel à la cafétéria pour servir au bar lors d'une rencontre du club de Basket de Huy. Que compte faire le collège pour éviter cela à l'avenir ?

- Jumelage : 50 ans du jumelage entre Huy et Vianden, que compte donner le collège comme soutien à l'action des Marcheurs du Château-Vert de Huy qui vont relier Huy à Vianden en marchant ?

- Projet BIODIBAP'3.0 : le collège compte-t-il ou a-t-il rentré la candidature de la Ville au projet BIODIBAP' 3.0 lancé par la Région Wallonne?

- Ecole communale de Tihange : que compte faire le Collège pour sécuriser le passage pour piétons devant l'école ? Ce mercredi matin un accident a été évité de peu, dû à la vitesse excessive d'un automobiliste. Pourrait-on envisager, par exemple, un éclairage du passage ou tout autres moyens de le sécuriser.

- Distribution de microfibras : que compte faire le collège communal contre le manque d'objectivité lors de la distribution des microfibras ?

- Sécurisation de la Place Verte : des stigmates de "fins de soirées arrosées" ont été retrouvés répétitivement sur la Place Verte. Déchets jonchant la place en divers endroits, bouteilles d'alcool cassées... Des citoyens inquiets nous ont adressé leurs mécontentements à l'égard de ces comportements. Il est impératif de sécuriser cet espace, qui se veut représentatif de la quiétude qui devrait régner au centre ville, pour éviter que lui aussi ne devienne un nouveau lieu hémorragique de notre commune. Quelle attitude le Collège va-t-il adopter par rapport à cette problématique?

- Parking ex-Champion : quelle attitude le collège va-t-il adopter pour résoudre le problème d'insalubrité qui évolue rapidement sur le parking de l'ancien magasin Champion?

- Avenue Delchambre (promenade de l'île côté parc): une dénivellation importante se fait entre la partie bétonnée et la partie terre. Cette dénivellation est due au stationnement des voitures, celle-ci est dangereuse pour les piétons qui risquent, à tout moment, de se tordre la cheville. Que compte faire le collège pour sécuriser la promenade?